



Allianz 

**RAPPORT DE GESTION
EXERCICE 2023**



Sommaire

INTRODUCTION.....	3
CONTEXTE ÉCONOMIQUE.....	4
SECTEUR DES ASSURANCES.....	8
ACTIVITÉS DE LA COMPAGNIE.....	11
PERSPECTIVES.....	15
DIFFICULTÉS ET CHALLENGES.....	16
PRÉSENTATION DES COMPTES.....	17
À PROPOS D'ALLIANZ MAROC.....	22
CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	23
AUTRES MANDATS D'ADMINISTRATEURS.....	24
COMITÉS - MANAGEMENT COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	25

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JUIN 2024

Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réuni pour passer en revue l'activité d'Allianz Maroc durant l'exercice clos le 31 décembre 2023, prendre connaissance des résultats de cette activité et soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice qui sont joints au présent rapport.

Nos Commissaires aux Comptes donneront, dans leurs travaux, toutes les informations quant à la régularité des états de synthèse qui y sont présentés.

Nous partageons avec vous également dans ce rapport différentes informations concernant les faits qui ont marqué le secteur des assurances au cours de l'exercice 2023 ainsi que les activités de la société.

Pour le Conseil d'Administration d'Allianz Maroc

Jacques Richier

Président

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

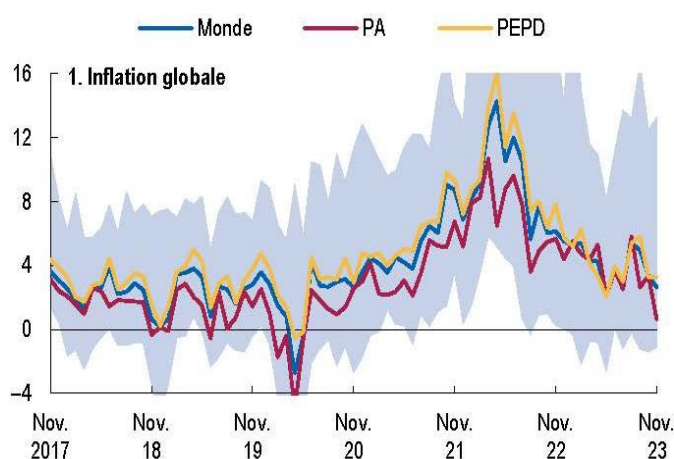
1. Environnement Macroéconomique

1.1. Cadre macroéconomique international

Le recul de l'inflation et la stabilité de la croissance observés ces derniers mois ouvrent la voie à un atterrissage en douceur de l'économie mondiale. Les actions entamées pour maîtriser l'inflation ont fonctionné, et n'ont pas éteint la croissance.

Après la hausse soudaine et forte de l'inflation fin 2022, les banques centrales ont resserré la politique monétaire de manière agressive, augmentant les taux de plusieurs points au cours de quelques mois à des niveaux bien supérieurs à l'inflation attendue.

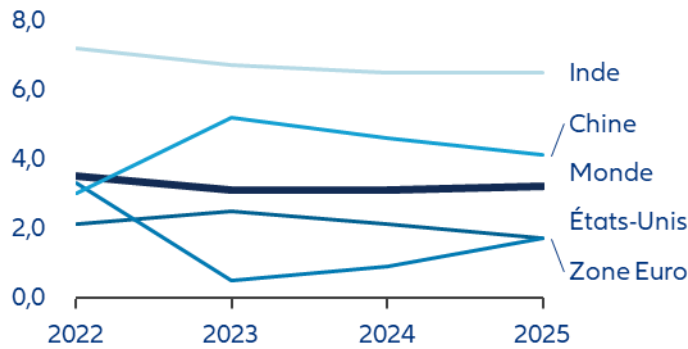
Inflation (%)



Source: IMF

L'inflation a ralenti plus rapidement que prévu, sous l'effet du resserrement des politiques monétaires mais aussi grâce aux mesures visant à résoudre les problèmes liés à l'offre. L'inflation au niveau mondial devrait tomber à 5,8 % en 2024 et à 4,4 % en 2025, année pour laquelle les prévisions ont été revues à la baisse, ce qui ouvre la possibilité d'un assouplissement monétaire plus rapide que prévu.

Projections du PIB réel (%)



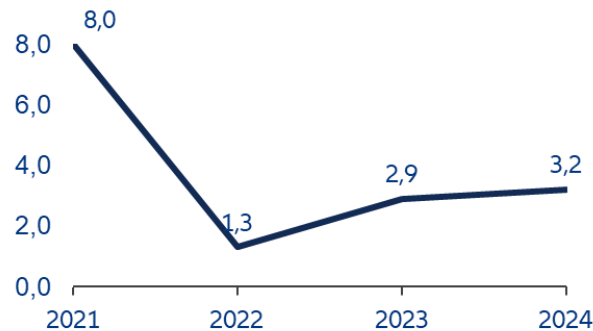
Source: IMF

Après avoir enregistré un taux de 3% en 2023, la croissance mondiale devrait être de 3,1% en 2024 et de 3,2% en 2025 selon les projections du FMI ; les prévisions pour 2024–25 sont toutefois inférieures à la moyenne historique (2000–19) de 3,8%, en raison du niveau élevé des taux, du retrait de dispositifs d'aide budgétaire qui pèse sur l'activité économique dans un contexte de fort endettement, et de la faiblesse de la croissance tendancielle de la productivité.

1.2. Cadre macroéconomique Marocain

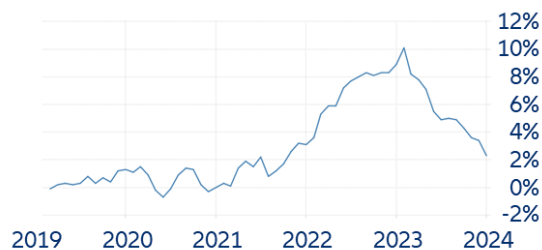
L'économie nationale aurait connu un redressement en 2023 après sa décélération enregistrée en 2022, attribuable à une amélioration relative de la production agricole et à la consolidation de l'activité tertiaire, en dépit de la persistance de la sécheresse, du ralentissement de la demande extérieure et de la poursuite des tensions inflationnistes.

Projection du PIB réel (%)



La croissance économique nationale aurait affiché une reprise de 2,9% en 2023 après 1,3% enregistrée en 2022. La situation des finances publiques se serait caractérisée en 2023 par un allègement du déficit budgétaire pour avoisiner 4,7% du PIB, un niveau cependant élevé par rapport à la moyenne de 3,7% enregistrée entre 2014 et 2019.

Inflation (%)

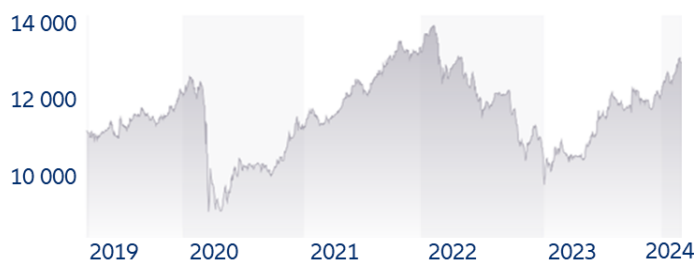


La crise de l'inflation, persistante depuis la mi-2022, continuerait d'impacter la situation des ménages, frappant de manière disproportionnée les foyers à faible revenus. Cette situation a considérablement réduit leur pouvoir d'achat et les a exposés à des difficultés croissantes pour répondre à leurs besoins essentiels.

Néanmoins, comme à l'échelle mondiale, l'inflation s'est considérablement atténuée depuis le début de l'année et un assouplissement monétaire est envisageable au second semestre 2024.

2. Marchés Financiers

Indice MASi



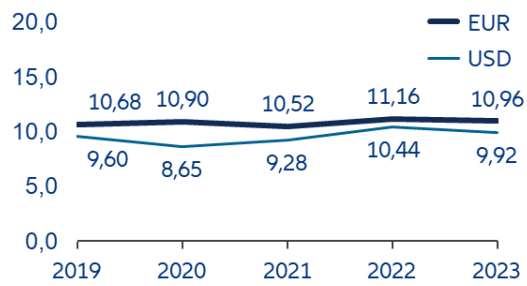
Après un début d'année difficile sur le marché des taux mais aussi sur le marché actions en raison principalement d'un ajustement haussier de la courbe des taux, les choses se sont redressés progressivement sous l'influence d'une succession d'évènements positifs :

- Retrait du Maroc de la liste grise du GAFI
- Emission sur le marché financier international
- Ralentissement progressif des pressions inflationniste après un pic de plus de 10% atteint en février
- Statut quo de la banque centrale dans sa réunion de juin après trois hausses successives de 50 points de base

Ainsi le MASi, a terminé l'année sur une performance positive de 12% et la courbe des taux s'est progressivement normalisée, passant d'une courbe inversée fin 2022 à une courbe en augmentation constante et relativement forte fin 2023.

Ce cadre est plutôt positif pour l'économie marocaine en 2024, ce qui s'est d'ailleurs reflété dans les performances des marchés financiers au cours des premiers mois de la nouvelle année.

Taux de change (MAD/devise, le 31/12 de chaque année)



Comparé aux pays voisins, le Maroc représente une destination stable pour attirer investissements et partenariats, surtout pour les entreprises européennes à la recherche de sites industriels alternatifs. Grâce au revenu étranger net, tiré par les investissements directs étrangers, mais aussi par les envois de fonds des marocains résidant à l'étranger et le tourisme, le cours de la devise marocaine démontre une stabilité à long-terme comparé aux devises des principaux partenaires commerciaux.

SECTEUR DES ASSURANCES

ACTIVITES DU SECTEUR

Selon la dernière situation arrêtée par l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) à fin décembre 2023, les primes émises pour cet exercice ont enregistré une croissance par rapport à l'année précédente de 4,5%, portant le total des primes à 57 milliards de dirhams, dont 14,1 milliards de dirhams générés au cours du quatrième trimestre.

Cette progression concerne à la fois les activités "Vie", avec des primes qui ont augmenté de 2%, et "Non-Vie", dont le chiffre d'affaires a augmenté de 6,8%.

L'ACAPS a observé une hausse de 30,5% des prestations payées, qui ont atteint environ 12 milliards de dirhams au dernier trimestre de 2023. En revanche, les charges d'acquisition et de gestion ont diminué de 1%, totalisant 2,7 milliards de dirhams. Les placements affectés ont augmenté de 1% pour atteindre 206,8 milliards de dirhams, avec une répartition de 48% pour les actifs de taux, 43% pour les actifs d'actions, et 6% pour l'immobilier.

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

1. Loi portant sur les délais de paiement

Le parlement a promulgué une loi, modifiant et complétant la loi formant code de commerce et édictant des dispositions transitoires relatives aux délais de paiement. A noter pour Allianz Maroc, tous les paiements aux personnes morales doivent être exécutés dans un délai de 60 jours, sauf accord préalable auquel cas ils ne peuvent dépasser 120 jours. Les CAC doivent produire une attestation trimestrielle sur le respect de cette réglementation, ce qui entraîne des coûts supplémentaires, et des sanctions importantes sont prévues en cas de retards ou inexactitudes.

2. Projet de refonte du livre IV

L'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) a mis en marche le projet de refonte du livre IV du code des assurances. Cette initiative vise à redéfinir le cadre légal de la distribution d'assurance et à optimiser le rôle du réseau de distribution dans la chaîne de valeur, renforçant ainsi la relation assureur-assuré.

Il s'agit d'une réforme cruciale pour le développement du marché national, visant à renforcer le réseau de distribution avec des instruments rendant plus souple et plus agile son élargissement au service de la communauté des assurés et de l'inclusion financière. Concrètement, la refonte comprendrait entre autres la possibilité pour les agents d'être désignés directement par l'entreprise sans examen, pour eux d'ouvrir des succursales. Néanmoins, le projet prévoit également l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire d'un agent en cas d'arrêt de collaboration.

3. Dispositions en faveur du réseau

Le Gouvernement a émis un décret élargissant la sphère des activités réputées liées à la profession d'intermédiaire d'assurance, par l'ajout des catégories suivantes :

- Agent de paiement mandaté par un établissement de paiement ;
- Gestion des dossiers de sinistre pour le compte des entreprises d'assurance ;
- Réalisation pour le compte d'organismes publics de certaines formalités.

Le régulateur a émis une instruction accordant la possibilité aux intermédiaires d'assurances d'externaliser les activités subsidiaires (archivage, informatique, comptabilité et gestion des sinistres) dans un local autre que celui où est exercée l'activité assurantielle.

Enfin, la loi de finances 2024 a établi une réduction de la TVA appliquée aux prestations de services rendues par les agents, démarcheurs, et courtiers d'assurance à 12% en 2024 et 10% en 2025, et les a exclus de l'obligation à la retenue à la source.

4. Echanges avec le ministère de la Justice sur le Dahir du 2 octobre 1984

Le ministère de la Justice a élaboré un projet de réaménagement de certaines dispositions du Dahir de 1984 relatives à la procédure judiciaire et l'indemnisation des victimes d'accidents causés par des véhicules terrestres à moteur. Ce projet est actuellement en phase de consultation avec le régulateur. Les modifications du Dahir, notamment des montants d'indemnisation, pourraient éventuellement avoir un impact sur le tarif de la RC Automobile.

5. Implémentation des normes IFRS 17

L'ACAPS a diffusé une Circulaire relative aux conditions d'établissement et de reporting par les entreprises d'assurances et de réassurance, de leurs états financiers consolidés aux normes IFRS. Cette Circulaire est applicable aux entreprises qui sont soumises à l'obligation de présenter des comptes consolidés. Pour les autres entreprises, notamment Allianz Maroc, aucun délai n'est fixé pour l'établissement et le reporting des états financiers selon les normes IFRS.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

1. Séisme d'Al Haouz

La déclaration officielle de l'état de catastrophe au sens de la loi 110-14 pour le séisme d'Al Haouz survenu dans la nuit du vendredi 8 septembre 2023, a ouvert officiellement la voie à l'activation du régime de couverture assurantiel contre les conséquences des événements catastrophiques.

Ce séisme a engendré plus de 8 000 demandes d'indemnisation, représentant un défi que le secteur a abordé avec détermination malgré une certaine saturation des experts, une problématique soulevée par plusieurs marchés à l'échelle internationale confrontés à ce type de catastrophes.

2. Analyse du marché des assurances par le Conseil de la Concurrence

Après une étude sectorielle, le Conseil de la Concurrence a mis en exergue plusieurs freins et insuffisances à la performance concurrentielle du marché des assurances, parmi lesquels les barrières à l'entrée, les pouvoirs disproportionnés du régulateur et de la fédération, les problématiques de la concentration ou de la non-concurrence, les offres déficitaires ou encore, les réseaux de distribution inefficaces.

Le conseil a ensuite émis un ensemble de recommandations qui se résument comme suit :

- Assouplir les conditions d'accès et de sortie du marché de l'assurance ;
- Améliorer l'offre assurantielle au Maroc ;
- Développer davantage la compétition dans le segment de la RC automobile ;
- Instaurer l'obligation du paiement direct de la prime à l'entreprise ;
- Améliorer la régulation sectorielle et encadrer les missions des regroupements professionnels ;
- Améliorer la protection du consommateur de l'assurance.

Ces constats et recommandations ont été adressés à l'Administration (ACAPS) qui devra à son tour communiquer au Conseil les mesures prises ou à prendre. Sur la base de cet avis, le conseil lui-même ne

peut pas se prononcer sur les pratiques constatées car cela exigerait un examen au cas par cas dans le cadre de procédures contradictoires. Cependant, le Conseil s'est réservé le droit, dans son avis, d'ouvrir des enquêtes en vue de corriger les dysfonctionnements qui pourraient affecter la concurrence dans ce marché.

3. Référentiel National des Véhicules Assurés (RNVA)

Ce Référentiel constitue un prérequis incontournable pour la dématérialisation des attestations d'assurance automobile puisqu'il permettra le contrôle de l'obligation d'assurance automobile.

Ledit référentiel requiert un amendement du cadre législatif et réglementaire en vue notamment de :

- Abandonner la production et la délivrance de l'attestation ainsi que les sanctions y afférentes ;
- Octroyer une reconnaissance au référentiel en matière de présomption/existence ou non de l'assurance.

Il sera opérationnel après finalisation de la phase de test en cours avec les entreprises d'assurance et de réassurance.

4. Dématérialisation de l'attestation d'assurance automobile

Ce projet représente un levier important pour le développement de la vente en ligne et pour l'amélioration de l'expérience client. En attendant la finalisation du chantier préalable relatif au Référentiel National des Véhicules Assurés, une solution provisoire à isopérimètre réglementaire a été envisagée, sur la base d'une attestation électronique avec QR code sécurisé qui garantit l'intégrité des informations contenues dans l'attestation et son émetteur. Cette solution provisoire nécessite la mise en place d'une application de lecture du QR code et d'un amendement de la circulaire n° DAPS/AO/O5/03 pour la suppression de l'hologramme.

5. Convention pour l'usage du service de tiers de confiance

La Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN), l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), la Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP) et la Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA) ont conjointement signé une convention-cadre quadripartite visant à mettre les services du tiers de confiance national, développé par la DGSN, à la disposition des sociétés d'assurance à l'échelle nationale.

Concrètement, ces services, basés sur les fonctionnalités de la carte nationale d'identité électronique, permettront au secteur des assurances de :

- Vérifier l'identité des individus souhaitant accéder à des services d'assurance en ligne ou en agence ;
- Sécuriser les opérations contre les risques de fraude, tout en respectant les normes de protection des données à caractère personnel.

ACTIVITÉS DE LA COMPAGNIE

EXPERIENCE CLIENT

Au cours de l'année 2023, Allianz Maroc s'est résolument engagée à redéfinir et à améliorer l'expérience client en matière de gestion de sinistres automobiles. À travers une série d'initiatives, la compagnie s'est attachée à transformer un processus souvent perçu comme pénible en une expérience empreinte de soulagement et de satisfaction pour ses assurés.

Un Guichet Unique pour les sinistres Bris de Glace

Lancement d'un nouveau processus de gestion des sinistres Bris de Glace à l'échelle nationale avec plus de 60 ateliers de réparation et des unités mobiles pour compléter la couverture nationale.

Allianz 7dak : Plateforme de gestion des sinistres Auto-matériel

Lancement d'une nouvelle plateforme de gestion des sinistres automobile, Allianz 7dak, qui vise à accompagner les assurés 7J/7 et 24H/24 avec une présence physique sur le lieu de l'accident, une accélération du traitement et un remboursement plus rapide.



Caravane de proximité

Allianz Maroc a pris des engagements fermes pour venir en aide aux assurés ayant été affectés par le séisme d'Al Haouz. Avant fin décembre 2023, 98% des sinistrés ont été indemnisés.

En effet, la Compagnie a lancé une caravane de proximité, mobilisant pleinement les Agents Généraux, les responsables des Bureaux Directs et les commerciaux d'Allianz Maroc pour fournir assistance et accompagnement aux assurés et régler les dossiers de sinistre liés aux risques divers et à l'automobile.

Dans le cadre de cette initiative, Allianz Maroc a fait des escales dans les localités les plus touchées, notamment, Marrakech, Amez Miz et Chichaoua, et Agadir.



OFFRE D'ASSURANCE

L'année 2023 a été marquée par le lancement de plusieurs offres et couvertures visant à répondre aux besoins évolutifs de la clientèle :

- Une nouvelle itération de l'offre automobile avec un accent sur les Transporteurs.
- Préparation des prérequis de l'intégration de l'offre d'assistance à l'offre assurancielle et qui verra le jour en 2024.
- Le déploiement d'une offre déléguée compétitive pour les transporteurs.
- Une révision de plusieurs offres déléguées destinées aux entreprises avec un renforcement du niveau d'autonomie en matière de souscription et de gestion.

DYNAMIQUE DE PROXIMITE AVEC LE RESEAU

Tournées Régionales

Allianz Maroc a effectué deux tournées régionales en 2023 pour aller à la rencontre de ses Agents Généraux et ses Bureaux Directs, en présence des représentants de l'Amicale des Agents Généraux.

Lors de ces rencontres, les interventions des membres du management se sont relayées pour mettre en avant les différentes réalisations de ainsi que pour présenter les nouvelles initiatives.

Plénière des Bureaux Directs

La Compagnie a organisé une plénière nationale en septembre dernier, ayant rassemblé tous les Responsables Bureaux Directs à travers le pays en présence de la Direction Générale ainsi que des membres du management.

Au cours de cette plénière, un nouveau modèle opérationnel cible a été présenté, visant à accompagner le développement de ce canal privilégié. De plus, un plan d'action commercial et de formation a été dévoilé, mettant l'accent sur notre engagement envers l'excellence.

Convention Annuelle des Agents Généraux

La Compagnie a organisé une Convention Annuelle destinée aux Agents Généraux sous le thème "Prêts pour demain". Ce fut l'occasion de célébrer les réalisations communes et d'échanger autour des perspectives de la Compagnie et de son réseau.



COMMUNICATION

Au cours de l'exercice 2023, la Compagnie s'est engagée dans une série d'initiatives visant à renforcer sa présence et sa visibilité au niveau du marché.

Campagne de Communication Automobile

Allianz Maroc a lancé une campagne publicitaire distinctive, en rupture avec les schémas classiques, notamment grâce à l'humour, ayant pour objectif de rendre l'assurance plus accessible. Mettant en lumière le service Allianz 7dak, la campagne a été déployée en multi-canal : affichage urbain, radio, présence au niveau des stades de football, insertions digitales sur les réseaux sociaux, en display, en programmation et sur la presse en ligne ainsi qu'au niveau de la presse écrite.



Événements

Allianz Maroc a participé à différents événements sectoriels, notamment :

- Les Rendez-vous de l'assurance
- La Rencontre Annuelle de la FNACAM
- Les Petits Déjeuners de l'Assurance sous le thème de la Responsabilité Civile des mandataires sociaux
- Le Salon de l'Épargne.

Elle a également initié une série d'événements en collaboration avec ses partenaires :

- Un événement dédié à l'épargne, en collaboration avec BMCI Banque Privée.
- Un événement organisé en marge des Rendez-vous de l'assurance en partenariat avec Allianz Trade et AGCS pour partager les résultats du Baromètre Annuel des Risques d'Allianz.
- Participation à la 3ème édition du Salon Bayti, en partenariat avec Société Générale.



RESSOURCES HUMAINES

Durant l'année 2023, 43 nouveaux talents sont venus renforcer le capital humain d'Allianz Maroc. Parallèlement, 31 collaborateurs ont bénéficié de mobilités internes, démontrant ainsi l'engagement de la Compagnie envers le développement de ses ressources humaines et la promotion interne.

En parallèle, la Compagnie a déployé la première phase de l'Académie de Formation Interne. Ce projet vise à renforcer les compétences et les connaissances des équipes pour mieux répondre aux besoins évolutifs des assurés et des partenaires.



RSE

Allianz Maroc s'est fortement mobilisée dès les premières heures suivant le sinistre d'Al Haouz pour soutenir et accompagner les populations affectées à travers diverses initiatives :

- Les collaborateurs d'Allianz Maroc ont fait don de cinq jours de travail chacun. L'équivalent de ce don a été versé en tant que contribution financière au Fonds Spécial N°126 pour la Gestion des Effets du Séisme.
- Une caravane solidaire a été mise en place pour venir en aide aux localités de Taroudant, Amezmiz et Chichaoua à travers un soutien psychologique et des articles de première nécessité ciblant plus de 300 familles.
- Une opération de don de sang a été organisée en faveur des victimes et a connu une participation massive des collaborateurs d'Allianz Maroc.
- La Compagnie a également lancé une campagne de collecte de denrées en tous genres ayant fait l'objet d'une distribution lors d'une caravane de proximité ultérieure.



PERSPECTIVES



« Allianz Maroc est aujourd'hui plus solide et résiliente que jamais. Nous abordons l'avenir avec confiance, mettant cette dernière au cœur de notre vision.

En effet, nous aspirons à être le partenaire de confiance engagé envers son écosystème, et le référent incontesté en matière de qualité de service.

Pour incarner cette vision, toutes les équipes d'Allianz Maroc se mobilisent au quotidien afin d'élever nos standards, rehausser le niveau de service et innover constamment pour créer la différence sur notre marché. La confiance et la transparence

demeurent les piliers de nos interactions avec nos partenaires.

Après une année axée sur la conception du meilleur parcours client automobile de la place et la transformation de plusieurs processus clés, nous sommes prêts à atteindre de nouveaux sommets en matière de qualité de service en 2024.

Notre focus se tourne vers l'humain, un segment souvent négligé en termes de sophistication des parcours clients.

Nous allons commencer par la mise en place d'une expérience client santé inédite, en activant tous les leviers, notamment, ceux du digital avec la mise à contribution de notre équipe Transformation.

En parallèle, nous travaillons sur la refonte du parcours Accident de Travail, à la fois pour simplifier la vie à nos assurés directs, les employeurs, et mieux gérer les situations de détresse suivant un accident, mais aussi et surtout, pour assurer une prise en charge fluide des victimes de bout en bout.

Les risques divers de masse seront également au centre de nos préoccupations cette année, avec le déploiement de la première plate-forme de gestion des sinistres sur le marché, engageant Compagnie, Intermédiaires, Experts et Assurés.

Tous ces parcours, y compris Allianz 7dak, seront soumis à un processus rigoureux de certification, garantissant une qualité de service constante au fil du temps, renforçant ainsi la confiance de nos assurés en notre capacité à les soutenir dans les moments de vérité.

Dans un contexte mondial en constante mutation, notre pays se fraie un chemin, doucement, mais sûrement vers un développement durable. Preuve en est, le nombre de réformes de fond et de chantiers structurants initiés sur différents fronts.

En tant qu'assureurs, nous avons un rôle primordial à jouer dans cette trajectoire vers le développement.

Nous sommes appelés à rejoindre l'élan de mobilisation national pour faire de notre pays un pôle d'intégration économique, un foyer de rayonnement continental et international.

Notre devoir est de soutenir les orientations des Pouvoirs Publics et d'accompagner les investisseurs, les entreprises et les particuliers en vue d'apporter leur pierre à l'édifice.

Et surtout, permettre à tout notre écosystème d'avancer vers l'avenir avec davantage de sérénité ».

Abderrahim Dbich
Administrateur Directeur Général

DIFFICULTÉS ET CHALLENGES

En 2023, Allianz Maroc a relevé des défis de taille pour poursuivre son chemin vers la croissance, particulièrement au niveau des périmètres IT, Distribution, Communication et du Marché Vie.

Les investissements informatiques ralentis jusqu'à fin 2022 ont entraîné une restriction des capacités de l'entité. Suite à une réorientation stratégique opérée dès début 2023, la Compagnie a accéléré son programme de transformation informatique pour venir en appui à sa stratégie de croissance.

De son côté, le recul de la taille du réseau de distribution entre 2019 et 2022 a significativement impacté l'activité automobile. Pour dynamiser la croissance, Allianz Maroc s'est concentré sur la stabilisation et l'extension de son réseau, avec un programme d'ouvertures ambitieux en parallèle au déploiement de plans de soutien aux points de vente connaissant des difficultés structurelles.

En raison d'un sous-investissement publicitaire et en communication depuis 2019, la Compagnie a également souffert d'un manque de visibilité patent par rapport à ses pairs. Afin de soutenir ses ambitions, Allianz Maroc a mis en place un plan de communication pluriannuel visant à renforcer sa présence sur le marché.

Par ailleurs, les changements ayant affecté la fiscalité liée à l'assurance Vie en début 2023 ont impacté l'activité de la branche. Un impact que la Compagnie a dû mitiger à travers un effort intensif au niveau de l'amélioration de l'offre et le renforcement des relations avec les différents partenaires.



PRÉSENTATION DES COMPTES

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2023 se présente comme suit :

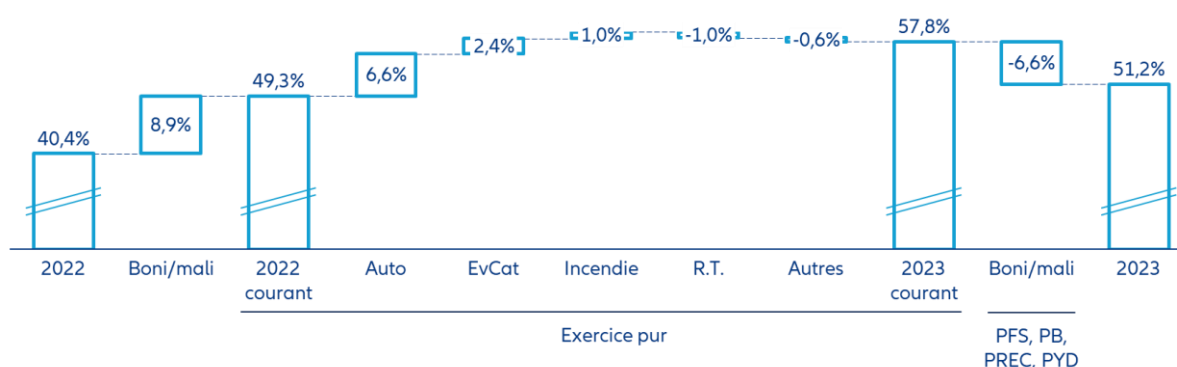
(Millions de dirhams)	2022	2023	Variations
Auto	672,2	740,0	67,8
Particuliers non-auto	18,7	18,1	-0,6
Bancassurance	69,9	78,0	8,1
Entreprises	391,8	474,8	82,9
Total non-vie	1 152,6	1 310,9	158,3
Décès	10,8	13,7	2,9
Épargne	334,0	212,8	-121,2
- Produits traditionnels	283,6	124,2	-159,4
- Produits unité de compte	50,4	88,6	38,2
Total vie	344,8	226,5	-118,3

Le chiffre d'affaires non-vie a progressé de MAD 156 mn (+14%). Une progression qui a été observée au niveau de tous les canaux. Cette évolution résulte de la réalisation de nouvelles affaires en *commercial lines* (+21%) et également dans les branches à prévalence *personal* (auto +10%).

Le chiffre d'affaires vie a subi une correction (-MAD 119mn / -34%) portée par des facteurs exogènes : la nouvelle fiscalité qui a changé le marché individuel, et la hausse des taux qui a rendu certains produits d'épargne bancaires plus compétitifs.

SINISTRALITE NON-VIE

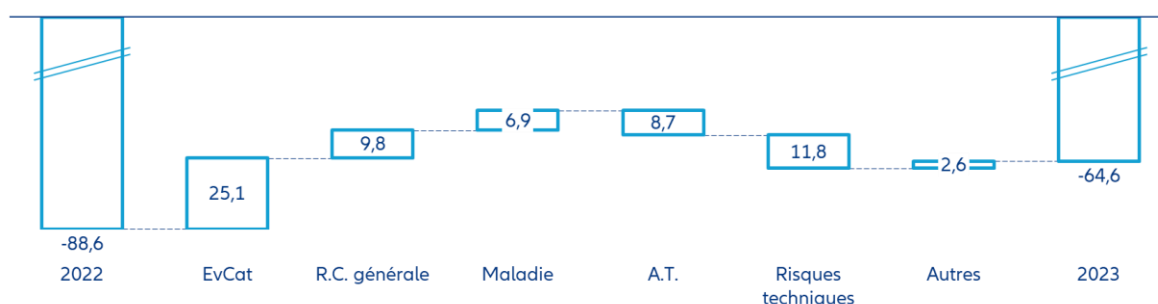
Rapport S/P brut (% primes acquises bruts)



L'entreprise a rétabli un niveau ordinaire de sinistralité, plus élevé de 10,8pts par rapport à 2022 (+8,5pts ex. courant) sous les effets de l'accélération de la cadence d'ouverture et de règlement dans l'automobile et suite au séisme d'Al Haouz. Les boni sur exercices antérieurs étaient de 169 mn, maintenant un niveau élevé, quoique en dessous du niveau exceptionnel de 2022.

REASSURANCE

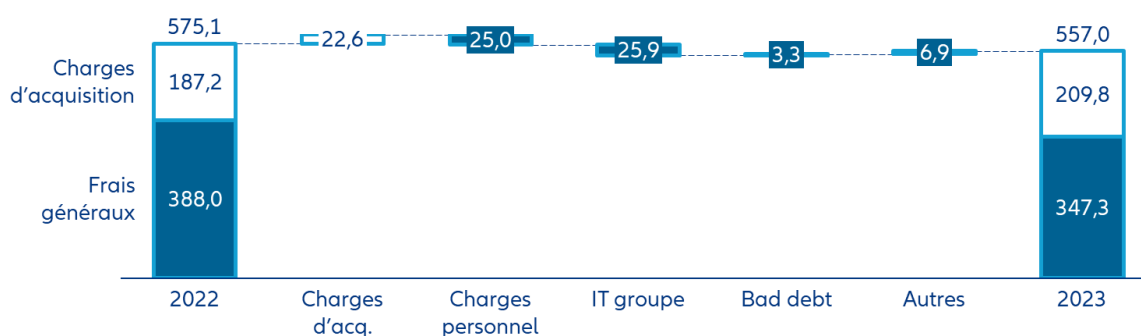
Résultat de réassurance vie et non-vie (millions de MAD)



Le résultat de réassurance est en amélioration sous les effets de la récupération à la suite du séisme d'Al Haouz et d'une meilleure performance des traités dans les branches R.C. générale et maladie.

FRAIS GENERAUX

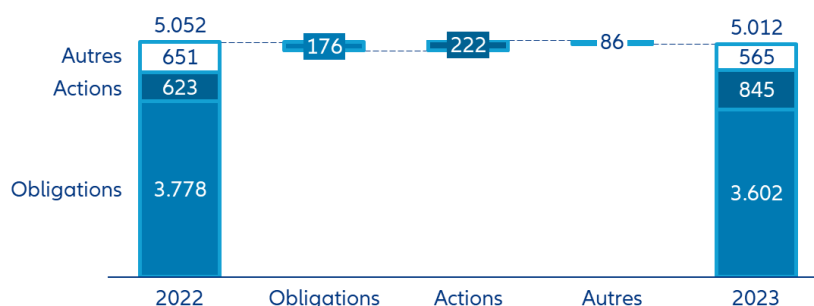
Frais d'exploitation vie et non-vie (millions de MAD)



Les frais d'exploitation techniques vie et non-vie sont en diminution, sous l'effet de la baisse des coûts du personnel et IT. La hausse des charges d'acquisition est expliquée par la croissance du chiffre d'affaires non-vie (ratio stable ~15%). La compagnie a pu financer une campagne publicitaire d'envergure pour la promotion des produits automobile au cours de l'exercice.

REVENUS FINANCIERS

Portefeuille sous gestion (millions de MAD)



Les actifs sous gestion baissent de 0,8% en valeur en raison des paiements dus à Allianz Technology, au Groupe et Allianz SE, aux impôts sur le résultat positif, aux dividendes, et à l'accélération des règlements

des assurés, partiellement compensés par la performance des placements et la collecte nette positive en vie. L'allocation des actifs a été rééquilibrée entre obligations et actions, ce qui a permis d'obtenir un rendement des placements affectés de 4,70%, en progression de 1,27pts par rapport à 2022.

Tableau des dettes fournisseurs arrêté au 31 décembre 2023

	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture A = B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	(C) Dettes échues de moins 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
Date de clôture Exercice N-1	8 453,19	4 899,69	0,00	3 553,50	0,00	
Date de clôture Exercice N	9 776,25	7 909,06	1 787,05	54,38	25,75	

Le délai de paiement est suivi au quotidien en conformité avec la loi 69/21.

RESULTAT SOCIAL

Le compte technique vie se présente comme suit.

(Millions de dirhams)	2022	2023	Variations
Primes acquises nettes	344,8	225,8	-119,0
Prestations et frais payés	363,2	252,1	-111,1
Charges tech. d'exploitation	45,1	26,8	-18,3
Produits placements affectés	51,2	68,8	17,7
Charges placements affectés	6,4	16,8	10,4
Résultat technique vie	-18,6	-1,0	17,6

Le compte technique non-vie se présente comme suit :

(Millions de dirhams)	2022	2023	Variations
Primes acquises nettes	1 047,3	1 153,9	106,6
Prestations et frais payés	464,4	609,4	145,0
Charges tech. d'exploitation	530,1	530,2	0,2
Produits placements affectés	173,9	224,9	51,0
Charges placements affectés	62,3	63,8	1,4
Résultat technique non-vie	164,4	175,4	11,0

Le compte des produits et charges se présente comme suit :

(Millions de dirhams)	2022	2023	Variations
Résultat technique vie	-18,6	-1,1	17,6
Résultat technique non vie	164,4	175,4	11,0
Résultat non technique	-1,9	-11,1	-9,1
Résultat avant impôts	143,8	163,2	19,4
Impôts sur le résultat	53,4	47,9	-5,5
Résultat net	90,5	115,4	24,9

Le bilan actif se présente comme suit :

(Millions de dirhams)	2022	2023	Variations
Actif immobilisé	5 242,0	4 996,5	-245,5
Immobilisations en non valeurs	1,2	0,8	-0,4
Immobilisations incorporelles	112,5	58,7	-53,8
Immobilisations corporelles	5,1	6,7	1,6
Immobilisations financières	310,8	312,9	2,1
Placements affectés	4 812,5	4 617,4	-195,1
Actif circulant	1 267,9	1 329,4	61,5
Part cessionnaires des pr. techniques	273,4	250,3	-23,1
Créances actif circulant	994,2	1 077,8	83,6
Trésorerie	39,0	57,4	82,9
Total	6 548,8	6 383,3	-165,6

Le bilan passif se présente comme suit :

(Millions de dirhams)	2022	2023	Variations
Financement permanent	5 556,2	5 497,5	-58,7
Capitaux propres	937,3	1 042,4	105,1
Capitaux propres assimilés	0,0	0,0	0,0
Prov. durables risques & charges	17,9	23,8	5,9
Provisions techniques brutes	4 601,0	4 431,3	-169,7
Passif circulant	905,3	844,6	-60,8
Dettes espèces remises cessionn.	135,7	118,9	-16,7
Dettes passif circulant	767,6	722,7	-44,9
Autres prov. risques & charges	1,0	3,0	2,0
Trésorerie	87,3	41,2	-46,1
Total	6 548,8	6 383,3	-165,6

REPARTITION DU RESULTAT

La répartition du résultat se présente comme suit :

- Résultat après impôts : **115 358 257,16 MAD**
- Report à nouveau : **80 195 084,28 MAD**
- Dividendes aux actionnaires : **160.000.000 MAD**
- Solde Report à nouveau : **35 553 341,44 MAD**

À PROPOS D'ALLIANZ MAROC

La Compagnie est installée au Maroc depuis plus de 70 ans. Elle démarre son activité d'assureur en 1951 à travers une succursale du groupe international Zurich dénommée « Zurich Délégation pour le Maroc ». Après plusieurs changements, la raison sociale de la Compagnie devient « Zurich Assurances Maroc » en 2007.

Le 03 novembre 2016, Allianz SE finalise l'acquisition de 98.9% de Zurich Assurances Maroc suite à l'obtention des autorisations réglementaires d'usage. La Compagnie est devenue partie intégrante du Groupe Allianz, un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec une empreinte de plus d'un siècle en Afrique.

Le 04 septembre 2023, Sanlam et Allianz ont obtenu les approbations réglementaires requises pour la création d'une joint-venture qui opère désormais sous le nom de SanlamAllianz. Cette opération stratégique donne naissance à un acteur de premier plan dans le domaine des services financiers non bancaires en Afrique, opérant désormais dans 27 pays du continent.

Au niveau local, les compagnies Allianz Maroc et Sanlam Maroc continuent à opérer comme deux entités indépendantes et concurrentes.

Allianz Maroc compte aujourd'hui plus de 240 Agents Généraux et Bureaux Directs solidement formés pour servir une clientèle de particuliers et d'entreprises exigeante, attentive aux services qu'on lui apporte.



The advertisement features a large glass facade of the Allianz Arena at night. Five FC Bayern Munich players are standing in front of the building, wearing their white and red home kits. Above them, their names are displayed: Joshua Kimmich, Jamal Musiala, Noussair Mazraoui, Thomas Müller, and Leroy Sané. The Allianz logo is visible in the top right corner of the building's facade. The Allianz Arena's red, illuminated exterior is visible in the background.

Avec Allianz Maroc
Assurez-vous de gagner

Au foot comme en assurance...

Faites confiance à la solidité, la fiabilité, l'expertise ou encore l'efficience d'une équipe talentueuse, à l'image du FC Bayern Munich

Espace Clients

CONSEIL D'ADMINISTRATION

À la date de l'Assemblée Générale, la composition du Conseil d'Administration est la suivante :



Jacques RICHIER

Président - Échéance du mandat :

À l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024.

Abderrahim DBICH

Administrateur Directeur Général - Échéance du mandat :

À l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024.

Amine BENABBOU

Administrateur - Échéance du mandat :

À l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024.

Daniel HAEFELI

Administrateur - Échéance du mandat :

À l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023.

AUTRES MANDATS D'ADMINISTRATEURS

Ci-dessous les mandats d'administrateurs détenus par les membres du Conseil d'Administration d'Allianz Maroc :

MANDATS DE MONSIEUR JACQUES RICHIER

- Allianz France – Président du conseil d'administration
- Allianz IARD – Président du conseil d'administration
- Allianz Vie – Président du conseil d'administration
- Allianz Retraite – Président du conseil d'administration
- Allianz Maroc – Président du conseil d'administration
- Allianz Partners SAS – Membre du conseil de surveillance
- Président du conseil de surveillance d'Unibail-Rodamco-Westfield
- Membre du conseil de surveillance de l'IDI
- Administrateur des Vignobles de Larose
- Membre du comité d'audit et des risques d'Allianz Partners
- Membre du comité des rémunérations d'Allianz Partners
- Administrateur de Quantumacy
- Membre du comité M&A et stratégique de Diot-Siaci
- Censeur du conseil d'administration de Rothschild Martin Maurel
- Membre de l'advisory board d'April
- Membre de l'assemblée générale du Medef
- Membre de l'assemblée électorale du Medef
- Membre de la commission permanente du Medef
- Membre de l'Assemblée Générale du Fonds de garantie des assurances de personnes
- Administrateur d'Assurance Prévention
- Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur
- Conseiller municipal de Nice

MANDATS DE MONSIEUR ABDERRAHIM DBICH

- CAT: Administrateur
- Allianz Africa : Administrateur

MANDATS DE MONSIEUR AMINE BENABBOU

- Allianz MENA Holding Bermuda Ltd – Administrateur
- Allianz Saudi Fransi – Administrateur
- Allianz Africa GmbH – MD

MANDATS DE MONSIEUR DANIEL HAEFELI

- Allianz Cameroun Non-Vie – Administrateur
- Allianz Cameroun Vie – Administrateur
- Allianz Madagascar – Administrateur

COMITÉS - MANAGEMENT

COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMITÉ AUDIT ET RISQUE

Les membres du Comité d'Audit d'Allianz Maroc sont :

Amine Benabbou, Président du Comité d'Audit.

Benjamin de Montplanet, Membre du Comité d'Audit.

Omar Said, Membre du Comité d'Audit.

COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

Les membres du Comité de Rémunération d'Allianz Maroc sont :

Abderrahim DBICH, Administrateur – Directeur Général

Fatima Zahra FATENE, Directeur Ressources Humaines et Moyens Généraux

Claudio BRAIDOTTI, Directeur Financier

Toutes autres parties peuvent être invitées à prendre part aux comités sans droit de vote.

MANAGEMENT

La composition du management à la date de l'assemblée générale est la suivante :

Abderrahim DBICH Administrateur - Directeur Général

Claudio BRAIDOTTI Finance

Tawfik BENZHA Secrétariat Général / Juridique / Conformité/ Contrôle Interne

Meryem HAMMOUCH Marché des Particuliers

Ainane ABBOUDI Marché des Entreprises

Sarra EL KHAZZAR Marché Vie

Fahd MOKDAD Distribution et Partenariats

Youssef SNANI Sinistres

Rachid BENSALFIR IT/BT

Fatima Zahra FATENE Ressources Humaines et Moyens Généraux

Lamia AMRANI Audit Interne

COMMISSAIRES AUX COMPTES

PWC Maroc
CFC Lot 57 Casa Anfa Quartier,

Casablanca 20100.

FIDAROC GRANT THORNTON
7, bd Driss Slaoui -ex Témara,

Casablanca, Maroc 20160.



Allianz Maroc

166 Boulevard Mohamed Zerktouni 20060,
Casablanca - Maroc

Téléphone : +212 (0) 522 49 97 00

Fax : +212 (0) 522 22 55 21

Site web : www.allianz.ma